



Pret remboursé mais réclamé

Par **fajeto**, le **27/09/2011** à **14:32**

Bonjour,

j'ai fait il y a quelques temps un remboursement de 2 prêts que j ai contracté dans la même maison.

j ai remboursé 2200e pour 1 prêt et 2980e pour l'autre.

seulement ils ont inversé les chèques et me réclame la somme qu'il reste à payer pour le plus gros prêt (2980e). J'ai eu beau écrire(en recommandé), téléphoner, envoyer des mails rien y fait il m'ont envoyé un dernier avis avant procédure judiciaire.(j'ai envoyé les n° des chèques et mes photocopies de relevés de compte).

De plus je ne sais pas ce qu'ils ont fait de la somme trop perçue du prêt de 2200e (ils ont encaissé celui de 2980e pour ce prêt).

Que dois je faire pour ne pas me retrouver à la banque de France. Quels sont mes recours ? je n'ai vraiment pas envie d'avoir des ennuis.

Merci .

Par **pat76**, le **27/09/2011** à **18:42**

Bonjour

Laissez la société de crédit entamé une procédure car vous pourrez justifier du remboursement des prêts. Vous serez alors en droit de réclamer des dommages et intérêts pour procédure abusive et préjudice morale.

Demandez la photocopie des chèques à votre banquier et faites vous préciser la date des

encaissements.

Gardez toutes les pièces justificatives des frais que vous aurez afin dans réclamer le remboursement si il y a une procédure en justice.

Par **fajeto**, le **28/09/2011** à **14:32**

Merci beaucoup pour votre reponse. Cela me rassure